



## Mot du président en introduction à l'AG du 20 février 2020

Bonsoir à chacune et chacun d'entre vous.

Vous vous êtes déplacés pour participer à notre AG et ainsi manifester votre attachement à l'action que nous menons pour porter secours aux plus fragiles de notre société, plus particulièrement aux migrants. Soyez-en vivement remerciés.

Je ne peux m'empêcher comme à chaque AG, de vous livrer quelques réflexions sur le défi posé à notre société par les migrants. Ce faisant, je participe à une mission de notre association qui est de contribuer, à faire évoluer l'ensemble de la société vers l'accueil bienveillant des personnes en grande précarité.

Les déplacements de population entre le sud et le nord viennent bouleverser nos habitudes, notre confort et les relations de nos sociétés occidentales avec celles des pays du sud.

C'est aux philosophes de notre temps que je vais faire appel cette fois pour alimenter mon propos **sur l'hospitalité** qui est l'acte d'accueil et de rencontre de *l'autre*.

Je me suis inspiré pour cela d'un article d'Anne Dufourmantelle philosophe et psychanalyste.

L'hospitalité, avant d'être une pensée, un concept, est un acte. Un pur événement. **Entre, et sois le bienvenu, toi que je ne connais pas.** Si l'hospitalité, dans son essence, est inconditionnelle, c'est-à-dire une obligation d'accueillir l'autre sans rien lui demander : ni son identité, ni d'où il vient, ni où il habite ..., dans toute société humaine, l'hospitalité est réglée **de fait** par des lois.

C'est de cette tension **non résolue** entre hospitalité inconditionnelle et règles régissant l'acte d'hospitalité que je vais vous entretenir ce soir

Les premières sociétés humaines sont nomades ; dès le départ, l'homme est un être déplacé, précarisé et la règle d'hospitalité inconditionnelle constitue peut-être ce rappel très concret, très impératif du fait que celui qui accueille peut à son tour être jeté sur la route et avoir besoin d'asile.

Attention, quand on parle de la règle d'hospitalité primitive (Mésopotamie, Grèce ancienne, Chine...) qui est l'une des lois fondatrices de toute civilisation, il ne s'agit pas de

condescendance. Donner du pain au mendiant n'est pas lui offrir l'hospitalité. La règle est : que l'étranger soit reçu comme un roi !

Jacques Derrida, autre philosophe, montre quant à lui **que cette loi ne peut être appliquée politiquement**, car elle serait absolument subversive. Aucune économie ne peut s'y fonder, puisque l'hospitalité inconditionnelle remet en question très radicalement les règles du lien social conçu sur l'échange et la réciprocité, c'est-à-dire sur une certaine symétrie : je t'invite et, en échange, tu m'offres au moins ton identité et ton lieu d'origine ; ensuite voyons ce que nous avons intérêt à échanger d'autre.

Et, en effet, la société occidentale, fondée sur l'économie, l'échange, s'est attachée à organiser les règles de l'hospitalité.

Tous les lieux publics qui essaient à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle (églises, hôpitaux) vont commencer à penser les règles de l'hospitalité. Qu'est-ce qui, au minimum, sera demandé à un mendiant, à un passant, à un réfugié, à un blessé ?

C'est ainsi que cette *effraction* de l'autre « chez soi », **idéalement pensée dans l'hospitalité inconditionnelle**, va conditionner les règles de l'hospitalité : à qui va-t-on ouvrir la porte, et selon quel scénario ?

Et comment celui qui accueille l'étranger va-t-il pouvoir se garantir et se protéger contre la violence éventuelle du nouveau venu ? En effet, l'étranger excite le fantasme de celui qui vient vous déposséder dans votre propre maison, qui vous séduit et prend votre bien.

La loi d'hospitalité inconditionnelle va ainsi devenir un Code civil avec des règles, des droits et des devoirs et créer un espace commun pour l'étranger et le citoyen. Mais demander à l'autre de venir vers vous dans un espace commun est une forme de violence si l'espace n'est pas pensé comme œuvre humaine commune.

Il faudrait par exemple y définir les conditions de la reconnaissance, la violence étant souvent le résultat d'un effet de non-reconnaissance.

Quelqu'un qui serait invité dans un espace où il n'y trouve aucun point de reconnaissance (ni de sa langue ni de sa culture, ni de son identité, ni d'aucun de ses codes de vie) peut de fait être tenté de faire violence à cet espace, car là où il a cru être accueilli, en réalité violence lui est faite.

L'hospitalité n'est pas un enfermement de l'autre dans un espace constitué par soi !

Mais, **comment l'accueillir sans réserve, sans condition**, cet autre qui peut, s'il le veut, me tuer me détruire, m'aliéner ?

C'est dans la rencontre fraternelle et la reconnaissance de l'autre, en tant qu'il préexiste à moi-même, que se révèle la possibilité de la vraie hospitalité, celle qui transcende l'organisation politique de l'hospitalité

L'hospitalité qui interpelle tout homme et le bouleverse au plus profond de son être peut alors offrir un autre visage, celui de la joie de l'accueil et se présenter comme une opportunité à la compréhension de l'autre et au partage (la haine, à l'inverse polarise l'autre comme ennemi extérieur)

En votre nom, notre association a choisi de tendre la main à l'étranger qui frappe à notre porte... et d'engager avec lui un dialogue fraternel qui respecte sa dignité pour comprendre sa détresse et l'accompagner vers l'autonomie dans notre société.

Je vous remercie de votre attention